

# TAHIRY

SERASERAN'NY TAHIRIM-BOLAM-PANJAKANA  
Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Numéro 21



TAHIRIM-BOLAM-PANJAKANA  
Mitoetra, mivoatra, mibanjina ny ho avy

JUILLET  
2012

## SIGFP\* : Tsy ho fitaovam-piasana ihany fa mba ho fitaovam-pitantanana koa

**A**nisan'ny andraikitra sahanin'ny Tahirim-bolam-panjakana ny fitanan-kaontim-panjakana sy ny famoahana izany ara-potoana mba hahafahan'ireo mpitondra eo anivon'ny sampan-draharaham-panjakana isan-tsokajiny mandrefy ny fahatomombanan'ny fitantanany sy mba hanampy azy ireo amin'ny fanapahan-kevitra ho raisiny amin'ny ho avy. Iankinan'ny aim-pirenena ny tatitra arosan'ny mpitana kaontim-panjakana ka rariny raha tsy mitsahatra ny mikatsaka izay hanatsarana hatrany ny kalitaon'ny kaonty ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana.

Mandray anjara amin'ny famoahana ireo todiezaky (*bilan*) ny sampan-draharaham-panjakana ny «postes compatibles» : kaonty feno, azo itokisana, manara-dalàna sy ara-potoana no tokony havoaka. Mitaky fivoaran'ny fomba fiasa ny fanatanterahana ireo ka ny SIGFP no fitaovam-pikajiana ampiasaina.

### SIGFP sy ny enti-manana takiny

Mila fitaovana informatika ampy sady manaraka ny toetr'andro sy tambanjotra matanjaka ny fampiasana ny SIGFP mba tsy hisian'ny fihantonana eo amin'ny asa. Tsy azo atao ambanin-javatra ihany koa ny fiarovana ny trano andraisana izany. Mitaky sora-bola misimisy ihany koa ny fampandehanana ny SIGFP. Tsy maintsy vinavinaina ny fikojakojana ny fitaovana, ny fanamboarana na ny fanoloana ny simba, ny herin'aratra lany, ny fampiofanana ny mpiasa, ny fampidirana manam-pahaizana manokana momba ny kajimirindra...

### SIGFP sy ny sanda hariny (Valeur Ajoutée)

Fampahariana fomba (*modernisation*) ny fitaovam-piasan'ny Tahirim-bolam-panjakana ny SIGFP. Maro ny sanda hariny. Manampy eo amin'ny fikajiana tantsoratra izay mety ho very na simba; mampihena ny fotoana hikarakarana ny mpila raharaha sy hanatanterahana ny asa, mampahafantatra eo no ho eo ny torohay (*informations*) rehetra mikasika ny fitantanam-bolam-panjakana, manampy eo amin'ny fampiharana ny lalàna mifehy ny fitantanam-bola koa izy, manamora sy manafaingana ny fitantanana ny tetibola sy ny famoahana ny kaonty, ahafahana mampitambatra amin'ny fotoana fohy ny tatitra avy amin'ny mpitana kaonty rehetra, mampifan-drainy ny mpiara-miasa, lalana irosoana amin'ny fialana amin'ny antontan-taratasy mifamezivezy sy ny fanorantana an-tanana ny kaonty, manampy amin'ny asa fanaraha-maso.

### SIGFP sy ny andrasana aminy

Miharihary fa ilain'ny mpitana kaontim-panjakana ny SIGFP. Folo taona mahery aty aoriana, efa to-kony ho marim-pototra ireo «logiciels» mba tsy hisian'ny fisalasalana eo amin'ny mpitana kaonty. Tokony ho azo antoka ny fiarovana : eo andaniny, ny fiarovana ny rafitra mba tsy ho voakitikitiky ny hafa sy tsy ho lasibatrin'ny «SIGFP piraty» ; eo ankilany, izay zava-dehibe tokoa, ny famaritana ny andraikity ny mpitana kaonty izay mametraka fahatokisana aminy. Rariana ihany koa ny fivelarany amin'ny sehatra rehe-



tra ao anatin'ny mankany amin'ny mpitsara kaontim-pitantanana mba ialana miandalana amin'ny fikirakirana antontan-taratasy. Ny faniriana ho an'ny SIGFP : tsy ho fitaovam-piasana ka hisolo ny milina fanorantana sy fikajiana ary ny boky ihany, fa mba ho fitaovam-pitantanana mahomby koa.

Ny Trésorerie Générale Mahajanga dia miaina tanteraka amin'ny SIGFP eo amin'ny fanatanterahana ny ampahany betsaka amin'ny asany (90%) nanomboka tamin'ny taona 2005 ka hatramin'izao. Azo tsapaintanana ny fivoarana entiny na dia mbola ahitana indro kely aza ny fampiharana azy. Mihatsara ny vokatra azo raha toa ka samy mandray ny andraikitra tandrifany azy avy ny rehetra : ny mpitana kaonty (*mpampihatra*), ny sampan-draharaha misahana ny informatika (*mpamolavola*, *mpanara-maso*, *mpanombana*) sy ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana (*mpama-tsy*, *mpanombana*).

▲ **Lydia MANANTENA**  
Trésorier Général Mahajanga

## SOMMAIRE

Ny Trésor sy ny tantarany P. 2

### CHRONIQUE

Projets Finances sur Fonds d'Emprunts Extérieurs

Halte aux gestions irrationnelles ! P. 3

### Réunion de travail

DGT – Juridictions Financières P. 7

### Trésor Public

La lutte contre la corruption commence à porter ses fruits P. 7

### VAHININTSIKA

#### Vololotiana RANDRIAMBOLOLONA

Mpiahy ny zaza kamboty ao amin'ny Akany Fialofana Tangaina Ampitatafika P. 8-9

Air Madagascar monte en gamme P. 12

#### Banque Africaine de Développement

Adoption du Document de Stratégie Pays (DSP) intérimaire P. 13

#### Fifaninana hidirana ho mpianatra

Inspecteurs sy Comptables du Trésor 2012 : Tsy misy kolikoly P. 14

#### Akon'ny fankalazana

ny faha 50 taona P. 15-16

### INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

Alain MALKA : DG Air France Caraïbes-Océan Indien P. 10

\* SIGFP : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques

## Fankalazana ny faha 50 taona : Hetsika volana jona

Pejy 9



## Faites connaissance avec la TG Mahajanga

Pages 4-7



TSIAHY

# Ny Trésor malagasy sy ny tantarany

## Fizarana 22

Hiavaka ny Tsiahy amin'ity laharana ity satria hifantoka tanteraka amin'ny tantaran'ny tranoben'ny Trésor etsy Antananarenina. Raha vao miresaka Trésor mantsy dia io trano io no mby ao an-tsain'ny olona avy hatrany. Amin'ity taona 2012 ity ihany koa no anamarihana ny fahatelo-polo taonan'ny Paierie Générale d'Antananarivo sy ny Recette Générale d'Antananarivo, izay mampiasa io trano io ankehitriny.

Tamin'ny 5 Jona 1955 no notokanana ny tranon'ny Trésorerie Générale de Madagascar etsy Antananarenina. Nitarika ny lanonana ny Governora Jeneraly André SOUCADAUX, niaraka tamin'Andriamatoa DEVAUX, Talen'ny Fitanan-kaontim-panjakana, izay nisolo tena ny Minisitry frantsay nisahana ny Fitantanam-bola sy ny Toekarena ary ny Tetipivoarana.

Nomarihan'ny Governora Jeneraly André SOUCADAUX, Haut Commissaire solontenan'ny Repoblika Frantsay teto Madagasikara nandritra izany fa sarotra tokoa ny asan'ny Trésor. Nanamafy izy fa manampy sy manome hery ny mpiasan'ny



Eto no misy ny «Avenue de France» (1933) nisy ny Trésor hatrizay Nisongadina tamin'ny lahatenin'ny Trésorier Payeur Général LEBEGUE



Inty ny trano vaovao notokanana tamin'ny 1955



Roa taonina ireto sompiby ireto

kosa ny fisaorany ny Inspecteur Général BARGUES, Commissaire Général teto Madagasikara tamin'ny taona 1951. Izy mantsy no nanao sonia ny taratasy nahafa-



Cabinet du Trésorier Général LEBEGUE



Efa vita kosa ilay vehivavy mizara voankazo eto

«Assemblée Représentative» izay nanaiky ny hanatanterahana ny asa satria hita fa tena maika izany.

Mahatratra 1069 m<sup>2</sup> ny velaran'ny trano, izay miendrika L. Vola mitentina 63 tapitrisa Francs CFA no lany nanamboarana azy. Naharitra 4 taona mahery ny fanatanterahana ny asa. Mihoatra ny 27 tapitrisa Francs CFA kosa ny tetibidin'ireo entana sy fitaovana arifomba rehetra niaraka taminy. Misy sompiby goavana milanja 2 taonina ao amin'ny efitra ambany indrindra. Tao no nametrahana ny tahirim-bola madinika sy ny antontan-taratasin'ny «Gouvernement Général». Mbola nisy asa tsy maintsy notohizana tao



Toy izao rehefa mbola tsy teo ilay vehivavy mizara voankazo

ambany rihana satria tao no nametrahana ireo «pièces comptables», ny antontan-taratasy momba ny «Caisse de Dépôts». Tao ambany rihana kosa dia natokana ho an'ny sampan-draharahan'ny «Trésorerie» sy ny «Paierie» izay mifandray mivantana amin'ny vahoaka. Tao amin'ny rihana voalohany kosa no nisy ny biraon'ireo mpitan-kaonty sy ny mpiasa izay nila filaminana sy fahanginana teo amin'ny fanatanterahana ny asany tsirairay avy. Ny rihana faharoa sy fahatelo kosa dia natao trano fonenan'ireo mpitan-kaonty sy ireo tompon'andraikitra ambony teto amin'ny Trésor.

▲ Nangonin'i Rivolala RANDRIANARIFIDY  
Tahirin-tsary : ANTA

### Fantatrao ve ?

Tamin'ny volana Aogositra 1955 no nametrahana an'ily sary goavam-be eo amin'ny lafin-trano atsimo ny Paierie Générale. «Place de France» no anaran'io toerana manoloana ny Paierie Générale io tamin'izany fotoana izany. Ilay mpanao sokitra malaza Albert LECLERC no nanamboatra azy. Mirefy 3 metatra sy sasany ilay sary. Araka ny lahatenin'Andriamatoa LEBEGUE, Trésorier Payeur Général nandritra ny fitokanana ny trano dia tsy vita ara-potoana ny fanamboarana azy ka tsy maintsy niandry kely 3 volana taorian'ny nitokanana azy. Araka ny sosokevitr'Atoa BARGUES, Haut Commissaire nisolo tena ny Fanjakana Frantsay teto Madagasikara dia ny «taon-jina», na «L'Abondance» no lohahevitra asehon'io sary io. Sarina vehivavy malagasy mizara voankazo izy io, izay maneho ny fanavaozana eo amin'ny lafiny ara-toekarena mba hahazoan'ny rehetra tombontsoa.



## CHRONIQUE

## Projets Finances sur Fonds d'Emprunts Extérieurs Halte aux gestions irrationnelles !



Si l'on regarde le profil actuel de la dette de Madagascar, le pays est contraint au paiement du service de la dette jusqu'au-delà de l'année 2050, et ce pour des prêts contractés depuis plus d'une vingtaine d'années. Ces dettes dont l'encours actuel s'élève à 2,22 milliards USD ont été prévues pour faire développer Madagascar. Elles ont été principalement consacrées pour le financement de grand nombre de projets. Cependant, l'impact de ces derniers sur la vie économique et sociale du pays est peu perceptible. Qu'en est-il en effet de la gestion de ces projets, profitent-ils effectivement à la majorité des Malgaches ?

### A QUI PROFITE LES FONDS D'EMPRUNTS ?

L'utilisation des fonds d'emprunts est consignée dans l'Accord de prêt. La part des montants affectés aux grandes rubriques des dépenses y est nettement prévue : travaux, frais de fonctionnement, services de consultance, formations... Les services de consultance qui prennent plus de 10% du coût de financement du projet sont souvent confiés à des étrangers. Ils ne profitent donc qu'en partie aux Malgaches à travers les bénéfices de l'assistance technique. Par ailleurs, ces consultants se font aider pour plus de la moitié de leur travail, par la partie malgache qui n'en reçoit pas rémunération, et qui pourtant, a elle-même dans la plupart des cas, les réponses à ses problèmes et n'a pas besoin d'une assistance étrangère.

### FINANCEMENT DE DÉPENSES INÉLIGIBLES

Malgré la spécification de la nature et des répartitions du fonds d'emprunt dans les Accords de prêts, certaines cellules d'exécution des projets réalisent des dépenses à leur convenance. Le cas du secteur santé est flagrant. Un projet a octroyé des avances sur salaires à concurrence de 289 millions MGA à ses cadres, dont le contrat a été rompu avant que les intéressés

n'aient pu rendre le service équivalent. En conséquence, les avances indûment perçues n'ont pas pu être récupérées. Un autre projet a distribué des fonds pour un total de 868 millions MGA à plusieurs organisations communautaires de base, qui ne sont pas concernées par le projet.

Qui en paient les frais ? Les Malgaches eux-mêmes puisque toutes dépenses non prévues dans les Accords de prêts sont rejetées par les bailleurs de fonds. L'Etat est pénalisé au remboursement des fonds utilisés inconvénablement.

### DÉCAISSEMENT TARDIF PESANT SUR LA TÊTE DES MALGACHES.

Quant aux réalisations en matière financière, il est d'usage de constater un taux d'absorption rudimentaire au terme du projet. A titre d'illustration, on peut citer le cas d'un projet d'adduction d'eau conclu en mars 2006 et prévu être clôturé en décembre 2013, alors que le décaissement au mois de juin 2012 n'est que de 22 % du montant prévu dans l'Accord de financement. Un projet de communication dont la signature a eu lieu en 2007 n'a réalisé que 14,8% de décaissement au mois de juin 2012, pour un terme prévu en décembre 2013.

Dans ces cas, les cellules d'exécution requièrent auprès des bailleurs de fonds aussi facilement qu'il soit, l'ajournement de la fin du projet. Or, le rallonge d'un projet a un coût et pèse lourdement à l'Etat et à ses contribuables. D'abord si les Accords de prêts ont prévu le paiement par l'Etat des commissions d'engagement, celles-ci s'accumulent lorsque le projet tarde à prendre fin. En effet les commissions d'engagement sont calculées sur la base du montant du prêt non décaissé. Plus le décaissement est faible, plus les commissions sont élevées. C'est ainsi que pour le projet d'adduction d'eau cité auparavant, l'Etat a déjà dû payer jusqu'au mois d'avril 2012 une commission totalisant 3,67 milliards MGA. Pour les projets les plus performants, ces commissions d'engagement n'ont pas dépassé 1,5 millions MGA.

En outre, si la fin du projet est ajournée, le contrat des salariés dont la rémunération dépasse largement celle d'un malgache moyen se poursuit également. De telles situations favorables au personnel du projet font impliquer

injustement les contribuables qui supportent les frais liés au rallonge du projet, en sus du remboursement de la dette contractée.

Cependant, le décaissement tardif n'est pas toujours au tort des projets. Des cas de cellules d'exécution qui respectent les engagements, les deadlines et la responsabilité qui leur échoient sont recensés, mais c'est au niveau des bailleurs de fonds que les dossiers traînent. La partie malgache se soumet à leur rythme, et pourtant elle est la plus perdante car les bailleurs de fonds gagnent en commissions d'engagement en cas de retard.

### ENGAGEMENT DE LA PARTIE MALGACHE NÉGLIGÉ

Le défaut ou l'insuffisance des inscriptions budgétaires en Ressources Propres Internes (RPI) est commun à tous les ministères de tutelle technique, à l'exception du Ministère chargé de l'Agriculture. Lors de la préparation budgétaire, les ministères choisissent de prioriser les dépenses en biens et services de leur département au détriment des RPI, qui font partie de leurs engagements prévus dans les Accords de prêt. Cette situation constitue également un motif pour retarder la fin du projet afin de soi-disant permettre l'intégration des montants pour lesquels le ministère a été défaillant, dans les exercices à venir. Or, la signature de l'accord signifie adhésion des ministères aux termes du contrat. Ne pas prévoir dans son budget les engagements qu'on a contractés ne relève-t-il pas d'une irresponsabilité ou tout simplement d'une incompétence ?

### QUID DE LA RESPONSABILITÉ DES ACTEURS

Il ne s'agit que d'un exemple de la non implication du ministère sectoriel dans l'exécution des projets. Certains ministères de tutelle soulèvent des problèmes relationnels avec les cellules d'exécution et les laissent livrées à elles-mêmes. Ce qui est à l'opposé de leur comportement, lorsqu'il s'agit de sociétés à participation financière de l'Etat, où ils n'éprouvent aucune hésitation pour s'immiscer dans la gestion, bien que cela ne relève même pas de leur compétence. Cette situation s'explique probablement par le fait que ces sociétés sont plus juteuses et qu'il leur est plus difficile de faire une mainmise sur des projets suivis de près par les bailleurs de fonds.

### PÉRENNISATION NON ASSURÉE

Pour certains projets qui ont abouti à des résultats perceptibles, la pérennisation des investissements n'est pas suffisamment assurée. C'est le cas des financements des infrastructures routières, pour lesquelles les fonds propres consacrés à l'entretien - Fonds d'Entretien Routier- ne permettent pas de suivre la vitesse de dégradation des routes. En d'autres termes, le pays s'expose à de nouvelles dettes pour réhabiliter une même route dont le remboursement de la réhabilitation réalisée initialement n'est même pas encore échu.

### PROPORTION DES FONDS ALLOUÉS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS OBTENUS

Quant à l'objet même du projet, l'on se demande s'il a fallu s'endetter autant pour les résultats obtenus. On peut citer le cas des Programmes Environnementaux Phases I, II, III, qui ont duré 22 ans et pesaient 136,82 milliards MGA en prêts et 119,76 milliards MGA en dons. Or, nul ne sait que près de 300 000 ha de végétation par an partent en fumée, que les bois précieux sont la proie de trafics illicites, et que l'érosion n'est toujours pas maîtrisée. Les Malgaches remboursent pour de l'argent qui a déjà pris feu. On se pose également des questions sur la perspicacité des financements de certaines recherches comme celles effectuées sur le riz qui datent de l'indépendance, car jusqu'à présent, l'Etat est toujours contraint d'importer pour subvenir aux besoins de ses 20 millions d'habitants.

### LE TRÉSOR PUBLIC SE MOBILISE

Dorénavant, le Trésor Public, gardien des fonds publics veut mettre un terme à ces mauvaises gestions des projets sur financement extérieur. Il s'impliquera davantage dans la négociation des financements extérieurs. La rigueur sera de mise dans le suivi des projets aussi bien sur le plan administratif et financier, que sur le plan physique. Les écarts des réalisations par rapport aux termes des accords signés seront sanctionnés par les lois et règlements régissant l'endettement public. D'ailleurs, le Trésor Public compte les faire adopter incessamment. Que les dettes publiques qui pèsent sur plusieurs générations de Malgaches profitent à la majorité !

▲ Haingotiana RAHANIRAKA

GÉNÉRALITÉS

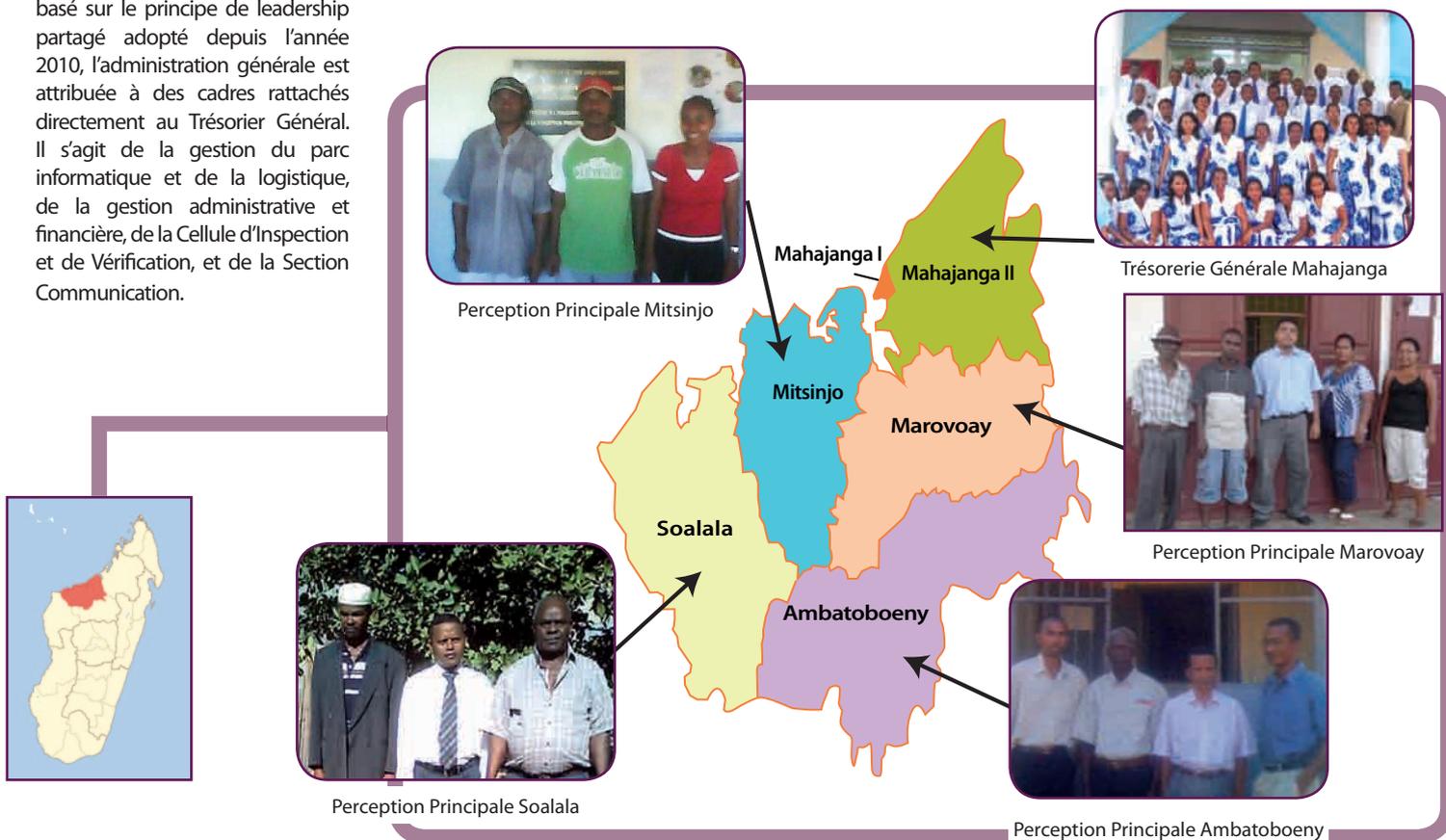
# Faites connaissance avec la Trésorerie Générale Mahajanga

Poste comptable supérieur de deuxième catégorie, la Trésorerie Générale Mahajanga s'efforce toujours d'accomplir ses missions en tant que poste comptable et en tant que service public. Elle compte actuellement 33 agents. Elle assure la centralisation des opérations de quatre Perceptions Principales et de huit Régies Financières - Centres Fiscaux (Mahajanga, Marovoay, Mitsinjo et Soalala), Service Régional des Entreprises (SRE), Service des Douanes, Service des Domaines et de la Topographie.

En outre, une Collectivité Territoriale Décentralisée (CTD) dotée d'un Budget Annexe - la Commune Urbaine de Mahajanga - et deux Etablissements Publics sont gérés par la Trésorerie Générale Mahajanga.

Le Trésorier Général est chargé de piloter le poste comptable. Trois fondés de pouvoirs assistés chacun de trois autres cadres assurent respectivement la Comptabilité et les Opérations Budgétaires (C 1, 2, 6 et 7), les Opérations de Trésorerie et des Correspondants (C 4 et 5), et les Opérations de Transfert et de Centralisation des opérations des comptables subordonnés (C 18).

Conformément au style de gestion basé sur le principe de leadership partagé adopté depuis l'année 2010, l'administration générale est attribuée à des cadres rattachés directement au Trésorier Général. Il s'agit de la gestion du parc informatique et de la logistique, de la gestion administrative et financière, de la Cellule d'Inspection et de Vérification, et de la Section Communication.



GÉNÉRALITÉS

Le Saviez-vous ?



Du point de vue des attributions générales, la Trésorerie Générale Mahajanga ne diffère pas des autres postes comptables supérieurs. Toutefois, elle se caractérise par son style d'organisation et de gestion conformément aux objectifs fixés.

Opérations de Trésorerie et des Correspondants

Opérations de Trésorerie

Les Opérations de Trésorerie englobent la gestion des comptes des tiers et des comptes financiers. Le suivi des comptes d'attente constitue la préoccupation majeure. Conformément aux objectifs à atteindre, l'apurement de certains comptes ne doit pas dépasser trois mois, du moins pour les opérations en cours.

En outre, la bonne organisation du paiement des pensions et des bons de caisse contribue à la satisfaction des

usagers. L'évaluation se fait par sondage au cours duquel le responsable prend connaissance de leurs critiques et de leurs souhaits en vue d'améliorer davantage l'organisation. Lors des périodes de grand paiement, la durée d'attente maximum par usager, de la délivrance au paiement, est fixée à une heure. Durant ces périodes, le nombre de caisses ouvertes est révisé à la hausse.



Près de 300 usagers attendent leur tour sur des bancs

▲ Norosoa ANDRIAMANAMPISOA

Gestion des Correspondants

La gestion de la Commune Urbaine de Mahajanga (CUM) a été marquée par la coexistence du Budget Général et du Budget Annexe. Le Budget Annexe, créé à partir de l'année 2006, est rattaché au service du marché de la CUM : première expérience et unique à Madagascar.

Le Bureau d'Assistance Sociale, également rattaché à la CUM, a le statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA). En revanche, la CCI est un Etablissement Public à caractère



L'équipe qui traite les Opérations de Trésorerie et des Correspondants

Professionnel (EPP) et est géré suivant le Plan Comptable Général 2005. Un outil de gestion du budget de la Commune a été instauré au niveau de la Trésorerie Générale Mahajanga et des PP rattachées pour faciliter le suivi et le contrôle des opérations des correspondants. Sa mise en place a pour objectif d'uniformiser et d'automatiser la gestion des opérations des correspondants. L'outil entre dans sa phase d'essai depuis janvier 2012.

▲ Tsiry Fiandràna José Michel RAENINTSOAHARILIVA

Opérations de Transfert et de Centralisation des comptabilités des comptables subordonnés



L'équipe de la Division Opérations de Transfert et de Centralisation

Envoi et couverture des transferts

Pour la Trésorerie Générale Mahajanga, l'objectif est

de traiter un bordereau de transfert sous 5 jours, depuis l'enregistrement de son arrivée jusqu'à la validation de l'écriture de couverture. Le poste a conçu

un outil d'exploitation informatisé permettant au responsable de suivre et d'évaluer la durée de traitement de chaque bordereau de transfert.

L'envoi des transferts s'opère par décade dans le but d'avoir «zéro montant non transféré» au cinquième jour qui suit la fin de chaque décade. Ce calendrier est initié par le poste pour réduire les risques de rejets en provenance de comptables assignataires et faciliter le contrôle.

▲ Eléonore Isabelle RAVONIARISOA

La centralisation des comptabilités des comptables subordonnés

Le responsable assure l'encadrement des agents sur l'apurement des comptes d'attente et l'exploitation des pièces périodiques des Perceptions Principales rattachées. Outre les opérations courantes de centralisation, l'uniformisation de la gestion des PP fait partie des efforts entrepris par la Trésorerie Générale Mahajanga pour améliorer sa performance. A la Trésorerie Générale Mahajanga, la centralisation des comptabilités des RF s'effectue toujours dans le cadre de SIGFP.

▲ Philibert ANDRIAMAMPITA

## GÉNÉRALITÉS

## Le Saviez-vous ?



## Opérations Budgétaires et Comptabilité

Pour les opérations budgétaires, l'objectif principal est l'amélioration du traitement des dossiers de dépenses depuis leur récupération jusqu'à leur règlement. La traçabilité des opérations dans les logiciels offre un moyen de contrôle pour les responsables. Ce qui permet de mobiliser l'équipe en cas de constatation de retard au niveau de chaque étape de traitement des dossiers.

Dans un souci de célérité, il n'y a pas de division propre pour les visas. Les

dossiers sont répartis tous les 2 ans par ministère et par nature de dépense à certains agents suivant leurs capacités. Les virements se font deux fois par semaine, ceux de la JIRAMA et des CCAL étant traités à part.

Etant un poste comptable, 93% du personnel contribue à la réalisation des opérations de comptabilité depuis la passation des écritures jusqu'à la production des pièces périodiques. Les responsables veillent à la qualité des comptes et au respect des calendriers fixés dans les objectifs.



L'équipe de la Division Opérations Budgétaire et Comptabilité

## Division Administrative et Financière (DAF)

L'administration générale de la Trésorerie Générale Mahajanga est assurée par la DAF. Elle recouvre la gestion des courriers, la gestion des valeurs et des fournitures, la documentation, la gestion des crédits et des ressources humaines. Le Chef de Division veille à la réalisation des objectifs fixés.

En collaboration avec la DIL, des progiciels de gestion de courriers et du personnel ont été conçus afin d'améliorer la performance de la DAF. De plus, la mise en place d'un logiciel de gestion des CCAL, dont la conception est déjà en cours, constitue l'une des priorités de la Trésorerie Générale Mahajanga pour cette année 2012. Son élaboration contribue au renforcement du contrôle interne au niveau de la Trésorerie Générale Mahajanga.

Pour la gestion des fournitures et des consommables, la Trésorerie



L'équipe de la DAF est souriante malgré sa lourde tâche

Générale Mahajanga tient des fiches de stocks depuis 2006. Puis en 2011, la comptabilité administrative a été déjà opérationnelle. Sa mise en place facilite la gestion de crédits parce qu'elle permet de déterminer à tout moment, le niveau de la consommation et de

stocks de chaque article. La DAF a également pour rôle d'encadrer et d'accompagner les quatre PP rattachées (SOA) depuis la prévision de leurs besoins en fournitures et consommables jusqu'au mandatement des dépenses.

L'âge moyen du personnel de la Trésorerie Générale Mahajanga est de 48 ans. 28% sont âgés de 50 à 54 ans et 16 % de 55 ans et plus. Malgré ce vieillissement, le personnel de la Trésorerie Générale Mahajanga ne manque pas de dynamisme. Le tableau suivant récapitule le mouvement du personnel de la

Trésorerie Générale Mahajanga durant les sept dernières années:

#### Mouvement du personnel de la Trésorerie Générale Mahajanga de 2006 à 2012

Le mouvement du personnel au sein de la Trésorerie Générale Mahajanga est très fluctuant. Le besoin en personnel de la Trésorerie Générale Mahajanga est réel. De plus, rien ne permet d'affirmer que l'effectif du personnel en 2006 était suffisant.

Outre la nouvelle répartition des tâches au niveau de la Trésorerie Générale Mahajanga, le renforcement de capacité du personnel fait partie de l'objectif de la DAF pour pallier à tous ces problèmes de vieillissement, d'insuffisance et de fluctuation de l'effectif. Par ailleurs, la Trésorerie Générale Mahajanga applique la politique de rotation tous les 2 ans pour les cadres et 4 ans pour les autres, notamment les jeunes agents. Elle a pour but d'éviter les routines et de disposer de personnel polyvalent.

▲ Ny Andosoa Hiainana Miaro Zo RAMINOMANANA

#### Mouvement du personnel de la Trésorerie Générale Mahajanga

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Sortant	2	2	5	4	4	2	4	23
Entrant	2	3	3	0	5	5	0	18

## Division Informatique et Logistique (DIL)

La Division Informatique a pour rôle : (i) d'administrer le système et le réseau informatique ; (ii) de gérer la base de données ; (iii) d'entretenir le parc informatique et les serveurs du SIGFP ; (iv) de concevoir et de réaliser le développement des applications informatiques (extra SIGFP) inhérentes à la gestion du poste ; (v) de renforcer la sécurité du système d'information ;



L'équipe de la Division Informatique et Logistique

et (vi) d'offrir un «Helpdesk» en assistant techniquement les utilisateurs. Cette Division assure également la gestion des matériels et des mobiliers à la disposition du poste. Le responsable veille à la sécurisation de fonds et à l'entretien des locaux de la Trésorerie Générale Mahajanga.

▲ Aristide RAKOTOARIMANANA

## GÉNÉRALITÉS

## Le Saviez-vous ?



### La Trésorerie Générale Mahajanga et ses défis pour l'Année 2012

«La confiance n'exclut pas le contrôle»

#### Objectifs généraux :

- Améliorer la qualité des comptes ;
- Mieux satisfaire les usagers ;
- Respecter les engagements assignés et les délais impartis ;
- Renforcer la sécurisation des fonds publics.

#### Objectifs spécifiques :

- Renforcer le système de contrôle interne ;
- Réviser la répartition des tâches compte tenu du départ à la retraite de certains agents ;
- Renforcer les capacités du personnel de la TG et des PP rattachées ;
- Informatiser le système de suivi des opérations ciblées ;

- Améliorer les conditions de travail du personnel ;
- Réduire les délais de traitement des dossiers ;
- Améliorer la qualité de service rendu aux usagers (pensionnés et fonctionnaires,...).

## ACTUALITÉS

## Réunion de travail DGT – Juridictions Financières

La responsabilisation de tous les acteurs dans l'exécution budgétaire, le retour à l'orthodoxie financière et budgétaire, et l'effectivité du principe de redevabilité : tels ont été les objectifs majeurs de la réunion technique entre la Direction Générale du Trésor, la Direction Générale du Budget et la Cour des Comptes les 4 et 5 juin 2012.

Il a été rappelé que la responsabilisation des ordonnateurs requiert la mise en place du Conseil de Discipline Financière et Budgétaire laquelle relève de la compétence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Par voie de conséquence, il a été décidé de relancer les diverses sollicitations dans ce sens, déjà entreprises maintes fois par le Ministère des Finances et du Budget. Dans le même ordre d'idée, l'érection des régies des administrations financières en postes comptables supérieurs est fortement souhaitée.

Il en ressort également que le retour à l'orthodoxie financière et budgétaire doit passer d'une part, par le res-



Les juridictions financières observent à la loupe les comptes de gestion

pect de la hiérarchie des textes et d'autre part, par la réglementation de certaines opérations. Pour ce dernier cas, l'accent a été mis sur la nécessité de la prise d'un

Décret relatif à la gestion des comptes de dépôt et la régularisation, par Arrêté, de la nomination du régisseur dudit compte, qui sera assimilé à un comptable public du point de vue des responsabilités.

Quant à la redevabilité, elle consiste principalement en la justification de toutes les opérations de l'Etat conformément à la réglementation en vigueur et aux autorisations des organes législatifs (Assemblée et Sénat) et ce, quelque soit le mode de gestion. Le respect du calendrier de production des Lois de Règlement a été exigé. Il en est de même pour les comptes de gestion sous peine de sanctions pécuniaires (amendes) à l'endroit des comptables publics retardataires.

Néanmoins, un délai supplémentaire a été accordé aux comptables publics pour la régularisation des anomalies relevées dans la comptabilité avant d'engager leur responsabilité personnelle et pécuniaire par la mise en débit.

▲ Alain Falisoa RAZAKATOANINA

## Trésor Public

### La lutte contre la corruption commence à porter ses fruits

Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) vient de publier son rapport d'activités annuel au titre de l'année 2011. Selon ce rapport, 1 046 doléances de corruption ont été reçues au niveau des six branches territoriales de la BIANCO (Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga, Toliara, Antsiranana). Ces cas de corruption dénoncés touchent la majeure partie des secteurs d'activité de l'Administration : justice, collectivités décentralisées, sécurité, éducation, santé, foncier, etc. De toutes ces entités, seuls le Trésor Public avec trois autres secteurs d'activités (les Représentations diplomatiques et organisations internationales, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Population, de la Protection sociale et des Loisirs) n'ont enregistré aucun cas de

corruption. De plus, de ces 04 entités, le Trésor Public est celui qui est le plus exposé aux risques de corruption, étant en contact permanent avec une multitude d'usagers et manipulant de grandes sommes d'argent. En effet, force est de rappeler que le Trésor Public règle mensuellement la solde de 130 000 fonctionnaires et la pension de 80 000 pensionnés et quelques centaines d'entreprises et autres correspondants.

Cette absence de cas de corruption témoigne de l'appropriation par chacun des agents du Trésor de la notion d'efficacité, de transparence et de satisfaction des usagers dans l'exercice de leurs fonctions respectives. En effet, la bonne gouvernance financière que le Trésor Public s'efforce d'instaurer ne demeure pas uniquement un slo-

gan, mais constitue la base de toutes les actions de son personnel. Et comme chaque responsable du Trésor Public veille à l'effectivité de la bonne gouvernance dans la gestion des fonds publics, le même résultat est encore attendu pour les années à venir.

▲ Landy ANDRIAMIALIZAFY



La qualité du service rendu aux usagers est un défi quotidien

## VAHININTSIKA

## Vololotiana RANDRIAMBOLOLONA

## Mpiahy ny zaza kamboty ao amin'ny Akany Fialofana Tangaina Ampitatafika



Kamboty 31 mianadahy, anelanelan'ny 07 hatramin'ny 24 taona, no beazin-dRamatoa Vololotiana RANDRIAMBOLOLONA sy ireo mpiara-miasa aminy roa, ara-batana, ara-tsaina ary ara-panahy, etsy amin'ny Akany Fialofana Tangaina Ampitatafika. Tsy avy eto Antananarivo ihany fa misy amin'ireo ankizy ireo no avy any Mananjary, Tsiroanomandidy, Miarinarivo... Anisan'ireo mizaka ny vokatry ny krizy koa ity fikambanana iray ity. Ny eo amin'ny lafiny ara-bola no tena manahirana azy amin'izao fotoana izao. Toy izao manaraka izao ny tantarany, ny fiainan'ireo ankizy, ny vokatry azo, ny fomba nisafidianana ireo ankizy...

**Gazety Tahiry :** *Oviana marina no niforonan'ity Akany ity ?*

**Vololotiana RANDRIAMBOLOLONA :** 54 taona lasa no niforonan'ny Akany Fialofana izay miankina amin'ny Fiangonana FJKM etsy Atsimon'i Mahamasina. Ny vadiko no tompon'andraikitra voalohany talohako teto nanomboka ny volana Desambra 1978. Ankizy 22 no nobezinay teto tamin'izany fotoana izany. Rehefa nodimandry izy ny volana Febroary 2009 dia izaho no nandimby azy. Saika tsy tamana ihany aho teny am-piandohana kanefa noho ny alahelo ireo zaza ireo izay nitalaho nanao hoe «Aza ilaozana izahay» dia nijanona aho ka noraisiko ny andraikitra.

**GT :** *Iza avy ireo miahy ity Akany ity ?*

**VR :** Ireo fanampiana avy amin'ny Fiangonana vitsivitsy avy eto Antananarivo miampy ny Fiangonana Protestanta Tangaina Fanantenana no entina hampihodinana azy amin'ny ankapobeny. Manampy anay koa ny «Fondation La Cause» avy any Frantsa. Noho ny krizy maneran-tany anefa dia nihena ampahatelony ny fanampiana nomen'ity fikam-



Vololotiana RANDRIAMBOLOLONA, mpiahy ny zaza kamboty ao amin'ny Akany Fialofana Tangaina Ampitatafika

banana avy any dilambato ity hany ka sahirankirana ihany vao tafavoaka izahay.

**GT :** *Ahoana ny faimpiainan'ireo ankizy ?*

**VR :** Mba hahatsara sy hampirindra ny fiaraha-monina dia efa voalamina ary voatsinjara dieny mialoha avokoa ny raharaha rehetra. Toy izany koa ny fandrai-

sana anjara amin'ny fotoam-bavaka iraisana fanao isan'andro. Tsy misy mifampiteny intsony fa dia samy mandray ny andraikitra sahaza azy avy raha vao mifoha. Rehefa izany vao samy mamonjy ny fianarany ny rehetra. Ny madinidika miantra eto amin'ny manodidina, ireo zokinjokiny kosa dia mamonjy any an-drenivohitra. Anisan'izany i Hery sy i Paquerette izay samy 24 taona. Ity voalohany dia manaraka fiofanana momba ny «multimédia» any Andraharo, ilay faharoa kosa dia manaraka fiofanana momba ny fampianarana eny Ambaranjana. Samy fito taona lasa izay no nahatongavan'izy mianadahy tao amin'ity Akany ity. Tsy maintsy amporisihana hianatra

sy ampiana araka izay tratra ireto ankizy kamboty ireto mba hahafaita azy ireo.

**GT :** *Inona kosa ny vokatry azo nandritra izay 34 taona izay ?*

**VR :** Azo lazaina fa nahafa-po ihany ny vokatry azo satria maro tamin'ireo zaza kamboty no-bezina teto no efa tafita. Tao no lasa teknisiana amin'ny fiaramanidina, manamboninahitra miaramila, informatisiana, veterinaire, nahatsangana «salon de coiffure», lasa mpitandrina ao amin'ny FJKM amin'ny fiangonandehibe iray eto an-drenivohitra. Nisy koa ny nanaraka fianarana teny amin'ny ambaratonga ambony. Ny tena nahafaly dia ny nahatsapana fa tena noraisin'ireo ankizy ho zava-dehibe mihitsy sy nitondra voka-tsoa teo amin'ny hoaviny ny nanankinana ny fiainany tamin'Andriamanitra.

**GT :** *Inona no vinavinan'ny Akany ?*

**VR :** Mba hampivelarana ireo ankizy dia mikasa hanao fampiofanana asa tanana izahay manomboka amin'ity taona ity. Mba hampitomboana ny loharanom-bola indray dia mikasa hanangana «multi services» izahay amin'ny alalan'ireo fanomezana (toy ny solosaina...) azo avy amin'ny Vondrona Eoropeana.

**GT :** *Inona no sivana handraisana ireo zaza ireo ?*

**VR :** Tsy maintsy kamboty ray sy reny na kamboty ray na reny ka tsy afaka mamelona ilay zaza izay sisa velona. Tsy maintsy hampandalovina etsy amin'ny foibe avokoa izay zaza tiana ho raisina ka ny Fikambanana Protestanta



XX



# VAHININTSIKA

Mpanao Soa ao Atsimon'i Mahamasina ihany no miandraikitra ny sivana. Na izany aza dia tsy manavaka finoana izahay saingy rehefa tafiditra ato ny ankizy dia tsy maintsy manaraka ny fana-beazana araka ny foto-pinoana Protestanta.

**GT: Ny hafatrao ?**  
**VR:** Tsy moramora ny andraikitra sahaninay tahaka itony satria tsy maintsy mandalo fotoan-tsarotra kely foana eo amin'ny lafiny arabola. Mahafaly kosa ny mahita ireo ankizy tafita. Tsy miady irey izahay fa misy hatrany ireo malala-tanana sy tsara sitra-po. Singaniko ary hisaorako manokana



Miara-nihinana sy nifaly tamin'ireo ankizy ny tariky ny Tahirim-bolam-panjakana

etoana ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana izay tsy nanadino anay ka nitondra izay voarambin'ny tanana, nentina nanampiana ireo zaza kamboty, ny

volana Jona lasa teo. Hirianay ny hitohizan'izany fanampiana izany, mba ho tombontsoan'ireo ankizy niangaran'ny vintana ireo.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO



Fanabeazana saina, vatana sy fanahy no omena ireo ankizy mba tsy ho vesatra hoan'ny firenena any aoriana

# Johan

## Zandriny indrindra ao amin'ny Akany Fialofana



Johan, miara-maka sary amin'i DGT, mitsiky fatratra

**7** taona i Johan ankehitriny. Dimy taona lasa no nahatongavany teto. Tsy fantatra ny fihaviany sy ny rainy, nitsoahan'ny reniny izy, ary ny renibeny no nambara fa nitaiza azy. Nentin'ny renibeny nangataka foana izy io ka rehefa

maty ity farany dia nisy nanatitra tao amin'ny Fiangonana FJKM Mahamasina izy. Sahirana ihany izahay teo ampanamboarana ny kopian'i Johan noho ireo toe-javatra ireo. Vokany, mba hahatsara ny hoaviny dia nampitondrainay ny anaram-badin-dRamatoa RANDRIAMBOLOLONA

izy ary natao hoe «Randriambololona Johan». Tamana, mitsikitsiky lava ary mazoto mianatra tsara, kilasy CP1 ao amin'ny sekoly Lovasoa ao Tangaina izy.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO



Na kamboty aza, falifaly mihira sady efa namoaka kapila mangirana (ao anaty boribory i Johan)



## INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

**Alain MALKA****Directeur Général de la Compagnie Air France Caraïbes-Océan Indien**

L'acquisition des deux Airbus A 340-300 par la Compagnie Air Madagascar a alimenté les chroniques ces derniers temps. La compagnie nationale a déjà apporté tout ce qu'il faut savoir sur ce projet qui, il y a un an relevait du domaine du rêve tellement elle était à l'agonie. Pour compléter toutes ces informations, TAHIRY avec d'autres journaux confrères ont rencontré Alain MALKA.

**Gazety Tahiry :** *Pourriez-vous nous révéler les raisons qui vous ont poussé à conclure ce nouvel accord de partenariat avec Air Madagascar ?*

**Alain MALKA :** La coopération entre les deux compagnies ne date pas d'hier. Nous avons travaillé ensemble depuis de longue date et nous connaissons très bien la capacité de développement d'Air Madagascar ainsi que son aptitude à surmonter les difficultés. Nous avons toujours eu confiance en elle et n'avons aucun doute sur sa capacité technique dans la maintenance de ses avions. Les accords de Bruxelles sur la réglementation autour de l'Europe ont fait que les procédures sont rigoureuses avec des normes bien précises et il faut souligner que la Compagnie Air Madagascar n'a jamais présenté aucun danger, il n'y a jamais eu de danger en matière de sécurité aérienne ; les éléments vus par le comité de Bruxelles n'étaient pas de l'ordre du danger mais de la régularité et de la maintenance qualité. Nous étions malheureux pour cet incident de liste noire mais nous sommes persuadés qu'Air Madagascar s'en sortira bientôt. Au niveau de la Compagnie, tous les documents et procédures sont bien rétablis et la commission s'intéresse maintenant aux procédures de l'Aviation Civile de Madagascar.

**GT :** *Air Madagascar a-t-elle eu son mot à dire quant au choix des avions ? Et pourquoi justement le choix s'est-il porté sur ces deux Airbus ? Peut-on connaître votre flotte Airbus A340 actuellement ?*

**AM :** Nous avons discuté longuement concernant le meilleur avion qui pourrait opérer à Madagascar. La réponse était assez naturelle puisque nous-mêmes, nous desservons Madagascar, la moitié de l'année avec un A 340-300. Voilà donc une complémentarité de flotte assez logique. Plusieurs aspects ont également été pris en compte, notamment la capacité financière de la Compagnie, la performance de l'appareil, car avec une piste d'atterrissage courte et en hauteur comme celle d'Ivato,



Alain MALKA, DG de la Compagnie Air France Caraïbes-Océan Indien

rare sont les avions qui ont la capacité d'y atterrir. Et l'avantage de l'A340-300 se situe à ce niveau justement puisqu'il peut atterrir partout.

En plus, la demande d'Air Madagascar était claire : un avion performant, avec un volume de sièges correspondant à ses besoins et un confort optimal pour les voyageurs. Je n'ai vraiment pas compris quand j'ai vu dans certains articles de presse malgaches que ce n'était pas un bon avion. Je comprends qu'avec quatre moteurs, cela dépense beaucoup plus de kérosène qu'avec deux mais la performance de ces 2 avions est bien meilleure que celle de ceux utilisés auparavant par Air Madagascar. Au-delà de la performance, la maniabilité de l'avion nous permet de faire des manutentions qu'on ne saurait faire avec d'autres avions. C'est un très bon avion.

Au sujet de notre flotte en Airbus A340-300, elle était au nombre de 11 auparavant, nous en possédons encore 9 actuellement et qui continuent à voler dans divers pays. Au départ, il était prévu que nous en gardions 10, mais suite à la demande d'Air Madagascar et dans le sens même de la coopération, nous étions contraints de lui livrer un deuxième. Il faut être capable de faire des concessions

pour aider son partenaire. Mais il a été difficile de céder ce 10<sup>ème</sup> en location.

**GT :** *On parle beaucoup de difficultés financières au sein de la Compagnie Air France ? Ce partenariat est-il en rapport avec cette situation ?*

**AM :** Si nous voulions régler nos difficultés par la vente d'avions, nous serions obligés de vendre la moitié de notre flotte. D'ailleurs, un avion ne suffira pas à régler le problème. Si c'était une question financière, on l'aurait vendu directement pour avoir du liquide immédiatement et non à titre de location gérance pendant six ans. Pour cela, on a d'autres mesures. Ce n'est pas à la hauteur des enjeux financiers et il ne s'agit pas non plus d'une question d'argent. Si nous étions guidés par des intérêts financiers, nous n'aurions pas fait de location. De plus, Air Madagascar n'a ni la volonté ni la possibilité de déboursier une telle somme à la fois. Toutes les compagnies souffrent actuellement et on essaie de trouver le meilleur compromis. Notre métier est de transporter des clients et on ne pourra pas le faire sans avion.

**GT :** *On parle d'éventuelles commissions dans cet accord.*

*Pouvez-vous nous le confirmer ou pas ?*

**AM :** Tout le processus a été vérifié par des juristes, des financiers, des contrôleurs de gestion, on ne peut en aucun cas faire des choses qui ne soient pas transparentes, c'est impossible.

**GT :** *Comment se passe la formation du Personnel Navigant Commercial malgache ? Quand ces avions pourront-ils être maniés entièrement par un équipage malgache ?*

**AM :** Pour le premier avion qui dessert la France, il y a ce problème avec la Commission Européenne qui a placé l'ACM et la Compagnie en liste noire. Cela signifie que si la Compagnie veut opérer en son nom, elle peut le faire mais avec des moyens qui soient habilités par l'Autorité de Sécurité Européenne comme la Compagnie Air France, raison pour laquelle, l'avion est conduit par un équipage français et cela ne pourrait être autrement tant que la Compagnie Air Madagascar ne soit pas sortie de l'auberge.

Pour le deuxième qui desservira l'Asie, par contre, l'équipage sera entièrement malgache.

**GT :** *La finalisation de ce contrat a pris 8 mois. Pourquoi ?*

**AM :** Ecrire les termes d'un contrat prend énormément de temps et les juristes sont là pour prévoir toutes les éventualités comme les défaillances de l'un ou de l'autre... L'on a mis un mois pour réaliser la lettre d'intention (LOI) et six mois de plus pour finaliser le contrat... Cela n'a pas eu d'impact sur la livraison des avions. C'est le délai technique nécessaire pour la remise aux normes de ces deux avions répondant à la demande d'Air Madagascar.

**GT :** *Quels avantages tire Air France de cet accord de coopération ?*

**AM :** Air Madagascar a une stratégie nationale et régionale, qui est celle de développer le tourisme en s'appuyant sur les marchés touristiques comme la France et certains pays Européens en plus du nouvel

INVITÉ DE L'ÉCONOMIE

(Suite)

axe qu'est l'Asie avec lequel elle a noué des liens et des vols moyen-courrier lui permettant de rayonner à travers tout l'Océan Indien et à l'intérieur de la Grande Ile.

Air Madagascar est la porte de l'Océan Indien. Travailler avec Air Madagascar intéresse Air France dans la mesure où elle peut lui ouvrir les portes de l'Océan Indien et vice versa, nous pouvons lui ouvrir les portes de l'Europe. Donc c'est une véritable relation de complémentarité où chaque partie apporte son ouverture de marché.

Finalement pour Air Madagascar, avoir un allié qui se comporte comme tel et où chacun s'occupe de sa partie est la façon la plus solide de faire face à des concurrentes aussi rudes que celles des Compagnies du Golf.

**GT : En ce qui concerne la gestion des deux nouveaux avions, Air Madagascar jouit-elle d'une totale indépendance ?**

**AM :** Air Madagascar est totalement indépendante. A un moment donné, elle a changé d'avions et a davantage travaillé avec d'autres compagnies. Si elle a décidé de revenir à une alliance avec Air France, c'est qu'il y a de bonnes raisons. La première chose qu'on a faite ensemble est de voir les fréquences de vols respectives et Air Madagascar a voulu vendre 20 sièges sur 2 fréquences supplémentaires sur nos vols. Ce qui permettait à ses clients d'avoir plus de jours de la semaine pour voyager avec un billet Air Madagascar. On a commencé par cette opération de vente de bloc-sièges et elle en faisait à sa

guise. On aurait bien aimé faire la même chose avec Air Madagascar, cela nous aurait intéressé de lui acheter des blocs-sièges, seulement le problème du Boeing utilisé auparavant ne nous permettait pas cet échange. Les produits n'ont strictement rien en commun : pas de vidéo individuelle, pas de siège confortable permettant de dormir. Actuellement, notre volonté est de pouvoir multiplier les fréquences de 3 à 4 vols par semaine chacune avec nos moyens respectifs de manière à satisfaire les clients en mettant à leur disposition 1 vol aller-retour par jour. Et c'est l'attente de nos clients : choisir quel jour de la semaine voyager. Cette alliance nous rend très fort car Air France ne pourrait pas desservir tous les jours Madagascar, c'est impossible car

elle n'a pas les moyens de le faire. Nous rayonnons dans le monde entier, nous devons donc partager nos moyens. Air France n'a aucun intérêt à se trouver tout seul sur le marché. Elle a déjà vécu une situation de monopole dans d'autres endroits mais à terme, cela virait à la catastrophe. La meilleure solution est de toujours chercher un partenariat efficace et rentable où les deux parties gagnent beaucoup et équitablement. Dans ce cas, le marché se pérennise et c'est notre objectif. Pour le moment, on ne peut pas encore effectuer cet échange à cause de la liste noire mais une fois cette étape franchie, on pourra avoir un véritable partage. un véritable partage.

▲ Ony Nandrianina RABENANTOANDRO

SOSIALY

Ireo nandeha nisotro ronono

Jolay 2012



**Jacobson ANDRIAMANANTENA**  
Agent Comptable Central des Postes Diplomatiques et Consulaires  
25 taona niasana

Tafiditra ho «Contractuel» Echelle A izy teny am-piandohana. Nanao fifaninanana anaty ho mpianatra «Inspecteur» ka afaka soa aman-tsara. Vao nahavita fiofanana tany amin'ny ENST Paris dia niasa tao amin'ny sampan-draharahan'ny «Inspection». Lasa «Fondé de Pouvoirs» n'ny TP Mahajanga ny taona 1993 hatramin'ny Septambra 1996. Nifindra tany amin'ny TM Tsimbazaza avy eo. Ny faran'ny taona 2001 no voatendry ho ACCPDC.

«Saroitra ny asa, nisy foana ny mpiasa nibirioka ka naverina am-bala. Raha tsy mahatsindry fo dia miady amin'olona na mametram-pialana. Fahatsiarovana ratsy ho ahy ny nandrahonan'ny miaramila mpaka vola tao amin'ny TG Mahajanga noho ny fahataran'ny karama. Adidy masina ny asa ka raha vita tsara dia mahabe voninahitra.»



**Noro RAZANAKARIMANGA**  
Secrétaire ACCTDP  
35 taona niasana

Ny 10 Desambra 1977 hatramin'ny nandehany nisotro ronono ny 30 Jolay teo dia nijanona ho «Secrétaire» tao amin'ny ACCTDP izy. Tompon'andraikitra valo no nifandimby niara-niasa taminy : André Raminoson, Rodolphe Rasetarinera, Mariette Andriambelo, Louis Martin, Adrien Razafindrazaka, Alexandre Razafimandimby, Benjamin Razafimandroso, Liva Rakotonandrasana.

Hafany : «Enga anie hitohy hatrany ny fifankatiavan'ny mpiara-miasa eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana. Hajao tsara ny asa ho an'izay rehetra amperin'asa. Misaotra an'Andriamatoa Tale Jeneralin'ny Tahirim-bolam-panjakana sy ny mpiara-miasa aminy satria nizotra tsara foana ny asany, ny mpiara-miasa nahafinaritra avokoa. Mivavaka ho antsika rehetra mba homen'Andriamanitra hery sy tanjaka hahavitana ny andraikitra.»



**Martin RAKOTOMALALA**  
Adjoint technique, TG Mahajanga  
35 taona niasana

Ny 21 Juin 1977 no nanomboka niasa tao amin'ny Direction de l'Appui Technique et Idéologique aux Collectivités (DATIC) ka Délégué tany Tsaratanàna izy tamin'izany. Nifindra tao amin'ny Direction des Opérations de Privatisation (DOP) Mahajanga ny 23 Janvier 2004. Avy eo dia «chef d'antenne» tao amin'ny Direction de la Régulation du Secteur Financier et du Portefeuille (DRSFP) Mahajanga ny 28 Janvier 2008 ka «chef d'antenne» no andraikiny tamin'izany. Koa satria nofoanana io Direction io, dia nifindra any amin'ny Trésor Mahajanga izy nanomboka ny volana May 2011 hatramin'izao fotoana handehany nisotro ronono izao.

Olona vonona nianatra asa ary navitrika hatrany eo am-panantontosana izay andraikitra napetraka taminy Andriamatoa RAKOTOMALALA Martin. Maniry ny mbola hanohy hiasa moa izy.

«Nahafinaritra ny asam-panjakana, nahazoako fahalalana maro ilaina amin'ny fiainana. Tiavo sy hajao ny asa, io no ivelomana» Adjoint technique de classe exceptionnelle, 3è échelon izy izao nandeha nisotro ronono izao.

**Landy RAKOTONIRAINY**  
Caissier  
PP Betafo

Ny 17 Jolay 1987 no niditra niasa tao amin'ny PP Arivonimamo izy. Nahazo famindran-toerana tao amin'ny PP Betafo ny taona 1989. Niasa tao amin'ny PP Antanifotsy ny 1997. Tao amin'ny PP Betafo nanomboka ny taona 2005 hatramin'ny fotoana nandehany nisotro ronono.

Mahay tsara ny asany izy, nahafinaritra ny fifandraisana sy ny fiara-miasa taminy nandritra ny 5 taona niarahana, hoy PP.

Anisan'ireo nangataka fanalavam-potoam-piasana 2 taona Andriamatoa Rakotonirainy.

**JEROME**

Employé de service  
PP Besalampy  
31 taona niasana

Ny 02 Janoary 1981 no tafiditra ho «garde caisse» tato amin'ny Tahirim-bolam-panjakana Andriamatoa Jérôme. Ny 1 Janoary 1988 izy no «intégré». «Employé de service» indray izy avy eo. Ny 04 May 2011 no nahazo ny «classe exceptionnelle» 2ème Echelon.

Matotra, mahay mifandray tsara amin'ny mpiara-miasa sy ny manodidina Andriamatoa Jérôme. Alahe-lony kosa ny tsy nahazoany «matelas» fony izy «garde caisse» ka natoriany tamin'ny tsihy nandritra ny valo taona. Fahatsiarovana ratsy ho azy ny fitoritoriana tsy

mari-pototra sy fanaratsiana ataon'ny manodidina ny mpiara-miasa tao Maintirano.

Nankasitraka feno ny mpiara-miasa rehetra sy ny nifanerasera taminy tao Besalampy. Mirary fahombiazana hatrany ny Tahirim-bolam-panjakana.

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

**Ny Foibem-pitondran'ny Tahirim-bolam-panjakana dia mankasitraka sy misaotra ary mitso-drano azy dimy mianadahy noho ny asa vitany.**

## ACTUALITÉS

## Air Madagascar monte en gamme

Le second Airbus A340-300 aux couleurs d'Air Madagascar a atterri à Ivato le samedi 30 Juin 2012. Un appareil qui permettra à la compagnie nationale de transport aérien de faire face à la concurrence et de reconquérir ainsi sa part de marché.

Pour une compagnie aérienne, dont le métier est le transport aérien, se doter d'outil de production performant constitue un élément essentiel pour satisfaire les besoins des clients et pour maîtriser les charges de production. De plus, pour Air Madagascar, l'acquisition d'un avion répondant aux normes de la réglementation Européenne



Airbus A340-300 portant le numéro 5R-EAA

très limitées.

Faut-il rappeler les lourdes charges qui pèsent sur la compagnie tant au niveau du coût du carburant qui représente

son de siège à 180° en Classe Affaire permettant aux clients de dormir comme dans un lit, et pour toutes les classes, des écrans individuels offrant différents choix de divertissement. Autant d'avantages concurrentiels particuliers puisque dans l'Océan Indien, rares sont les compagnies qui disposent de tels sièges. Il s'agit d'une réelle montée en gamme d'Air Madagascar.

Outre ces avantages, les deux Airbus d'Air Madagascar présentent des avantages financiers considérables car le prix de leur location est largement inférieur à celui des précédents Boeings - deux fois plus vieux que les Airbus - loués par la compagnie.

Il faut préciser que depuis son arrivée, le premier avion a apporté entière satisfaction car ses services et ses attributs ont été fortement appréciés par les passagers. Le taux de remplissage a

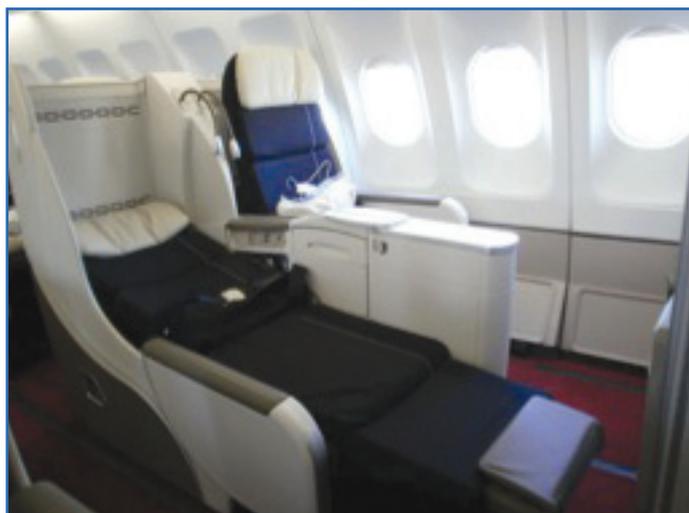
pu avoisiner les 95 %.

En tout et pour tout, ces Airbus répondent favorablement à la fois aux besoins de la compagnie et aux exigences des passagers afin de permettre à Air Madagascar de reconquérir sa place et atteindre son ambition qui est de «devenir la compagnie préférée en Afrique». Ces acquisitions apporteront un nouveau souffle pour le redressement de la compagnie et contribueront à la promotion du tourisme et par voie de conséquence, la croissance économique du pays.

Voyager avec Air Madagascar est un acte de solidarité citoyenne et un soutien envers l'économie nationale. *Aza atao toy ny valalan'amboa ary, ka sao ny tompony indray no tsy tia.*

▲ Ony Nandrianina  
RABENANTOANDRO

Tojo Hasina RAKOTOSALAMA



Un confort incontestable

est un pas vers la sortie de l'Annexe B – interdiction de vol en Europe – qui constitue un frein au redressement de la compagnie.

Malgré le besoin de renouvellement immédiat de sa flotte pour accroître sa compétitivité, Air Madagascar est exposé à un contexte difficile. Sa situation financière précaire ne lui permet pas l'achat d'un aéronef neuf dont la totalité doit être payée à la livraison et qui, d'ailleurs prendrait un certain temps. De plus, le marché de l'aviation s'avère être complexe et les offres disponibles sur le marché

37% de son chiffre d'affaires (CA) que des consommations hors charges salariales qui accaparent les 97% de son CA en 2011 ?

L'airbus A 340-300 est celui qui répond le mieux aux normes exigées et qui se trouve être accessible à la compagnie.

En effet, avec une capacité de 275 sièges entièrement remis à neuf et une possibilité de cargo pouvant atteindre jusqu'à 46 Tonnes, l'avion présente tous les avantages répondant aux exigences des passagers : un cadre spacieux, un confort à bord optimal avec possibilité d'inclinaison



Des écrans individuels en classe économique

## INTERNATIONAL

## Païement des bourses extérieures : Où est le goulot d'étranglement ?

Les étudiants boursiers de l'Etat Malagasy se plaignent toujours du retard de paiement de leurs bourses d'études. En effet, tout retard de perception entraîne des impacts négatifs sur le bon déroulement de leurs études. Les plus fréquents sont, entre autres, le risque d'expulsion de leur logement, voire du territoire, le refus de leur inscription et/ou réinscription au niveau des universités et/ou des instituts, sans parler de leurs besoins quotidiens. Ces étudiants vivent toujours sous pression et n'ont jamais pu bénéficier d'une assurance quant à la perception régulière de leurs droits pour pouvoir poursuivre sereinement leurs études.

### LES PRINCIPALES CAUSES AVÉRÉES ENTRAINANT LE PAIEMENT TARDIF DES BOURSES EXTÉRIEURES SONT NOMBREUSES.

**Retard de réception du mandat de paiement portant octroi de bourse au niveau du**

**Trésor Public.** Ce document émis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MinSup) n'est reçu au niveau du Trésor Public que vers la fin de l'exercice. Et compte tenu de la lourdeur administrative, dont entre autres le délai de traitement à différents niveaux de la phase administrative et le circuit du courrier, l'avis de crédit correspondant n'est reçu au niveau de l'Agent Comptable du Poste Diplomatique (ACPDC), chargé du paiement des bourses, que vers la fin du mois de janvier de l'exercice suivant.

**Insuffisance du montant de l'avis de crédit reçu ne couvrant pas la totalité des droits des étudiants.** Le paiement des droits ne peut ainsi se faire qu'au profit d'une partie des étudiants (60% des étudiants sont payés pour le cas de la France).

**Méconnaissance par le MinSup du taux de change à appliquer au niveau de chaque pays concerné.** A titre d'illus-

tration, à ce jour, suite aux mesures de clôture des comptes en dollar en Ethiopie (qui est le pays territorialement compétent pour payer les étudiants en Egypte), les bourses des étudiants en Egypte au titre de l'année 2011 ne sont pas encore payées. La raison en est que la base de calcul des droits a été établie en fonction du taux de chancellerie au lieu du taux de change sur le marché éthiopien. Ceci a créé un écart de 38% en moins par rapport au montant des bourses à octroyer aux étudiants.

**Modification des réglementations au niveau du pays concerné.** C'est le cas de notre Représentation à Washington DC. En effet, d'après les nouvelles réglementations, le compte bancaire ouvert au niveau de notre Ambassade ne peut plus servir qu'au paiement des dépenses de fonctionnement propre à l'Ambassade. Ainsi, le paiement des bourses se fait directement par virement sur le compte

du bénéficiaire. Cette nouvelle procédure nécessite un complément de crédit pour le MinSup du fait de la différence entre le taux appliqué antérieurement par l'ACPDC de Washington DC (qui est le taux de chancellerie) et le taux de change du jour sur le marché.

Dans le cas général, sauf pour le cas des Etats Unis, les ACPDC ne sont que des intermédiaires dans le circuit de paiement des bourses. Afin de réduire le délai de traitement des bourses, il est préconisé la mise en place d'une bonne programmation financière de la part du MinSup et le virement direct sur le compte du bénéficiaire. Néanmoins, cette dernière méthode requiert un complément de crédit d'au moins 35% par rapport au budget actuel.

Que chaque département concerné prenne ses responsabilités pour que de telles situations ne perdurent pas, au détriment de nos étudiants.

▲ Mbolahanta HAINGOMIARANTSOA

## Banque Africaine de Développement

### Adoption du Document de Stratégie Pays (DSP) intérimaire

Dans le cadre de la coopération de la Banque Africaine de Développement (BAD) avec Madagascar, la seconde extension du Document de stratégie pays 2012-2013 a été adoptée le 27 juin dernier par le Conseil d'administration de la Banque. Ce DSP est un document qui oriente les interventions de la Banque dans le pays et constitue le principal instrument de la concertation sur la stratégie avec le pays.

En effet, la stratégie de la Banque arrivait à échéance fin décembre 2009. La première

extension jusqu'en 2011 a été approuvée en mars 2010, en raison de la situation du pays et en l'absence d'une stratégie nationale claire de développement à moyen terme. La dernière mission de la BAD pour la mise à jour du DSP s'est tenue en octobre 2011 et s'est limitée à une actualisation du contexte politique, économique et social et la détermination des priorités du pays.

Ainsi, à l'issue de ladite mission, il a été proposé d'étendre la stratégie pour couvrir la période de transition. Cette mission a été réalisée en

concertation étroite avec le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile.

Les deux piliers du DSP restent les mêmes pour cette nouvelle extension d'un montant total de 106,87 millions USD, à savoir, l'amélioration de la qualité des infrastructures rurales (Pilier I), et l'amélioration de la gouvernance (Pilier II).

Des missions d'identification et d'évaluation de deux nouveaux projets envisagés dans le cadre de ce DSP Intérimaire ont déjà commencé en mai et juin 2012 pour le Pilier I. Il s'agit d'un

Projet d'Aménagement des Infrastructures Routières (PAIR) et d'un Projet de Réhabilitation des Infrastructures Agricoles dans la région Sud Ouest du pays (PRIASO).

Pour le pilier II, des missions sont prévues pour ce mois de juillet pour la préparation du Projet d'Appui Institutionnel en matière de Gouvernance Economique et Financière (PAIGEF) incluant entre autres la gouvernance des finances publiques, la lutte contre la corruption et les trafics illicites.

▲ Misa RAKOTOMALALA

## ACTUALITÉS

# Fifaninana hidirana ho mpianatra Inspecteurs sy Comptables du Trésor 2012

## Tsy misy kolikoly

**N**otanterahina ny 21 sy 22 Jona 2012 lasa teo ny fanadinana handraisana Inspecteurs du Trésor telopolo (30) sy Comptables du Trésor efapolo (40). Mpiadina 3892 no niatrika ny fifaninanana.

Ny IMAtep no nandrindra ny fifaninanana. Ny fanaraha-maso izany kosa, toy ny mahazatra, dia niarahana tamin'ny Ministeran'ny Asam-panjakana sy ny Biraomahaleo tena miady amin'ny kolikoly (BIANCO).

Mamaly ny hetahetan'ny Tahirim-bolam-panjakana sy ny mpiadina ary ny ray aman-dreny ny endriky ny fiaraha-miasa amin'ireo sampan-draharaha ireo. Manaraka ny fenitra sy ny fitsipika mifehy ny fifaninanampanjakana ny fanatanterahana sy ny fizotr'ity fifaninanana ity.

## ENFIP FRANCE

Toy ny isan-taona dia manolotra vatsim-pianarana handraisana mpianatra ho «Inspecteur des Finances Publiques» ny «Ecole Nationale des Finances Publiques (ENFiP), Etablissement de Noisel». Ny sampana «gestion publique» no andraisan'ny mpiofana avy amin'ny Tahirim-bolam-panjakana anjara. Ny mari-pahaizana avy amin'io sampana io dia mitovy lenta amin'ny mari-pahaizana maha «Inspecteur du Trésor».

## Ny isan'ireo mpandray anjara tamin'ny fifaninanana

	Inspecteurs du Trésor	Comptables du Trésor	Total
Concours direct	1174	2678	3 852
Concours professionnel	33	7	40

Ny «Code anonymat» no iasana sy ikirakirana ny «copies» sy ny naotin' ireo mpiadina. Ny fanajana sy ny fitandroana io fomba fiasa io dia miantoka ny fahadiovana sy ny fangaraharahan'ny fifaninanana.

Tsiahivina fa ny Tahirim-bolam-panjakana dia saro-piaro fatratra amin'ny fifaninanana toy itony satria saro-pady ny andraikitra miandry ireo olona ho raisina, ka mila olona tsara fantina araka ny fahaizana amam-pahalalan'ny mpiadina izany.

Araka ny vinavina dia mialoha ity faran'ny volana Jolay ity no tokony hivaly ny fifaninanana ka roa andro raha ela indrindra aorian'ny «délibération» no hivoaka ny lisitr'ireo afaka.

Ny Fanjakana Frantsay no mikarakara tanteraka io fifaninanana io ary natokana ho an'ireo efa am-perin'asa ny fanadinana.

Tamin'ireo olona folo natolotry ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy hatrika ny fifaninanana, dia Andriamatoa RABEMANANTSOA Tsirihaga, avy ao amin'ny PGA sy Ramatoa RAN-DRIAMELSON Wellina, avy ao amin'ny DDP no voaray hiofana any amin'ny ENFiP mandritra ny taom-pianarana 2012-2013.

▲ Rakotobe BEZARA



Manintona ny tanora ny hiasa ato amin'ny Tahirim-bolam-panjakana

## SOSIALY

## Ny nodimandry



**Samisoa RAOELISON**

*Chef du Service de la Gestion des Aides Bilatérales*

**N**y 03 Febroary 1997 no tafiditra ho «contractuel» teto amin'ny Tahirim-bolam-panjakana Itompokolahy Samisoa RAOELISON. Tao amin'ny Cellule de Coordination et de suivi des Aides Extérieures no niasany voalohany. Nanaraka fiofanana ho Inspecteur du Trésor tany Frantsa, niaraka tamin'ny Payeur Général d'Antananarivo ankehitriny izy, ny taona 2001-2002. Voatendry ho Chef de Service-n'ny SGAB, ny 24 Septambra 2009. Ny Alahady 24 Jona 2012 izy no nodimandry rehefa niady tamin'ny aretina nahazo azy nandritra ny fotoana naharitratra.

Niavaka raha samy sefo mihitsy Itompokolahy, hoy ireo mpiara-miasa aminy vitsivitsy. Tena niasa ary hentitra tamin'ny asany tokoa izy. Na dia efa tsy afaka nia-

katra tany am-piasana intsony aza izy, dia mbola vitany foana ny andraikiny eny fa na dia andro vitsy mialohan'ny nahafatesany aza. Na nasainy nentina tany aminy teny amin'ny hôpitaly izany na noresahiny an-telefaonina tamin'ny mpiara-miasa. Tsy maintsy misy hatrany ny vahaolana.

«Nahafinaritra tokoa ny fiarahana sy ny fifampitondrana taminy, niezaka ny nitondra fanavaozana teo anivon'ny sampan-draharaha hatrany izy. Namorona «logiciel» izy mba hanamorana sy hanafinganana ny fomba fiasa. Ankoatra izany dia fomba fiasany koa ny maka hevitra amin'ny mpiara-miasa. Olona mavitrika miasa, tia mifandray aman'olona, be vazivazy, mitsikitsiky lava, tso-piaina ary tia mampifaly ny mpiara-miasa aminy. Faniriany, fony fahavelony ny hanaovan'ny

mpiara-miasa fitsangatsanganana miaraka amin'ny fianakaviany». Indrisy fa tsy tanteraka anefa izany!

▲ Nangonin'i Yves RAKOTO

*Mankasitraka sy mahatsiaro azy noho ny asa vitany sady mankahery sy manohana hatrany ny fianakaviany ny Foibem-pitondrana sy ny mpiara-miasa rehetra eto anivon'ny Tahirim-bolam-panjakana.*

AKON'NY FANKALAZANA NY FAHA 50 TAONA

Jona 2012

**A**sa fanasoava-namana. Io no fomba nentin'ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy nanamarika ny jobily volamena nisiany nandritra ny volana jona 2012. Saika nanatanteraka izany hetsika izany avokoa ny ratsa-mangaika manerana ny Nosy. Tafiditra ao anatin'ny asaramaniry ny fetim-pirenena rahateo izany.

ANTANANARIVO

Fanampiana ireo kamboty sy ireo sahirana

**V**ary 26 gony, voamaina 7 gony, katsakamaina 3 gony, siramamy 3 gony, Menaka 48 litatra, fitaovam-pianarana, bodofotsy, arendrina, kilalao, sy fitafiana ary kojakoja maro samifaha no nozaraina ny 22 jona 2012 tany amin'ny «akany Fihavanana» Mahamasina, «Foyer de vie» Antanimora

ary «akany Fialofana» Tangaina. Hetsika izay notarihin'ny Tale Jeneralin'ny Tahirim-bolam-panjakana. Marihina fa ireto fanomezana ireto dia azo tamin'ny «hetsika fanomezandra sy tolo-tanana ho an'ny sahirana» izay notontosaina ny 07 jona tao amin'ny Paierie Générale d'Antananarivo.

▲ Jenny MAHAVINA  
Mbolatiana ANDRIAMANALINA



ireo ankizy kamboty beazina ao amin'ny akany Fialofana Tangaina

TSIROANOMANDIDY

Soutien aux détenus de la prison de Tsiroanomandidy

**L**es 13 employés à la TG Tsiroanomandidy, conduits par Andry RAKOTOARIDERA, Trésorier Général ont choisi la prison de Tsiroanomandidy pour marquer par une action

caritative le 50ème anniversaire du Trésor Public Malagasy. 25 détenus dont 8 femmes, 15 mineurs et un vieillard de 70 ans ont reçu des produits de première nécessité.

En effet, l'équipe de la TG Tsiroanomandidy a offert 70 kg de riz, 13 kg de sucre, 13 kg de banane, 3 cartons de savon, 52 sachets de sel et 25 pains.

▲ Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

ANTSIRABE

Fanohanana ireo jamba

**J**amba 36 beazina ao amin'ny «Centre Loharano», kaominina Ambohimiarivo, District Antsirabe II no notoloran'ny Trésorerie Générale Antsirabe fanampiana ara-pitaovam-pamokarana, lamba fitafy sy bodofotsy ny alarobia 13 jona 2012.

Nosafidiana manokana ity ivo-toerana miahy ny jamba ity noho ny fahitana ny ezaka ataon'ireto

jamba izay tsy manao velively ho vato misakana ny kilemany amin'ny tenona sy ny fambolena. Tsy mba mahazo fanampiana firy avy amin'ireo malala-tanana ihany koa izy ireo satria somary lavitra an'Antsirabe renivohitra. Fiaraha-misakafo sy fitsangatsanganana no narahana ny fotoana ny tolakandro ka ny masoandro mody tokoa no nampalahelo.

▲ Mbinison Dorette RATSIVAHANA



Mendrika ny hampiana ny jamba satria tsy manao ho sakana tsy handrosoana ny kilemany

NOSY BE

Nandray anjara tamin'ny andron'ny masikiny

**N**y zomà no «andron'ny masikiny» (andron'ny mahantra)ao Nosy-Be. Amin'io fotoana io dia mitety toeram-piasana ireo fadiranovana ao an-toerana ka mangataka izay foin'ny mpiasa ho azy ireo. Ho fanamarihana ny fahadimapolo taonan'ny Tahirim-bolam-panjakana Malagasy sady ho fankalazana ny andron'ny fahaleovan-tena, dia nandray anjara

tamin'izany ny Trésorerie Principale tao an-toerana. Vary manitra 60 kg no nozaraina tamin'ireo masikiny 37 tonga tao amin'ny TP ny 22 jona 2012. Vola voaangon'ny fikambanan'ny mpiasa tamin'ny «hetsika lasopy» nataony no nentina nanatanteraka izany asa fitiava-namana izany.

▲ Joël Patrick RANDRIAMBAO



Manolotra vary ny TP ao Nosy-Be

MORONDAVA

Fanampiana ny Hôpitaly be

**K**idoro «éponge» enina no natolotry ny mpiara-miasa ao amin'ny TG Morondava ny Hôpitaly be ao an-toerana mba ham-piasain'ny marary sy ny mpiteraka ao. Ny zomà 22 jona no nanatanterahana izany. Nandray

ny solontena avy ao amin'ny TG Morondava ny Directeur CHRR sy ny Directeur Régionale de la Santé Publique (DRSP). Tsipaipaika avy amin'ny mpiara-miasa rehetra ao amin'ny TG Morondava no nividianana ireo fitaovana ireo.

▲ José



Maro ireo solontenan'ny mpiasa no nanatitra ny tolotra

AKON'NY FANKALAZANA NY FAHA 50 TAONA

MANANJARY

Un acte de solidarité envers les lépreux et les tuberculeux

**A** l'occasion de la célébration du cinquantenaire du Trésor Public Malagasy et dans le cadre de la fête nationale, le personnel de la Trésorerie Principale de Mananjary emboite le pas au Service Central sur la voie des actions sociales et caritatives envers des compatriotes se trouvant dans une situation difficile. Ainsi, une action d'assistance sociale a-t-elle été organisée le 25 Juin 2012 à l'endroit des tuberculeux et des lépreux admis dans le dispensaire géré par des

Soeurs de la Communauté Saint Paul de Chartres sis à Marovahy, sur la route nationale, à 7 km de Mananjary. Il s'agit de distribution de riz blanc, d'huile alimentaire, de lait et de sucre. Bien que cette action ne constitue point une solution aux problèmes quotidiens auxquels font face ces malades, elle est tout simplement un geste très symbolique dans le but de réveiller l'esprit de solidarité ainsi que de patriotisme de chaque citoyen.

▲ Jean Hyacinthe PANEVA



MAEVATANANA

Fiaraha-mientana ho fanampiana ny zokiolona

**V** ary fotsy 400 kg, siramamy 30 kg ary savony 3 baoritra, ireo no nozarain'ny Fikambanan'ny Mpiasan'ny Trésorerie Générale Maevatanana na F.M.TM hoan'ny zokiolona sy Raiamandreny sahirana ara-pivelomana 100 eo ho eo avy eto amin'ny Commune Urbaine de Maevatanana tamin'ny zoma 22 Jona 2012 lasa teo.

Ireo fanomezana ireo dia vokatry ny fandraisana anjara madiodion'ny mpiasa tsirairay avy eto amin'ny Trésorerie Générale Maevatanana fa etsy andaniny ihany koa ny fankalazana ny fetim-pirenena.

▲ Sylvette RIVONIRINA



SEHATRA IFAMPIZARANA

MENAKA OLIVA NA HUILE D'OLIVE

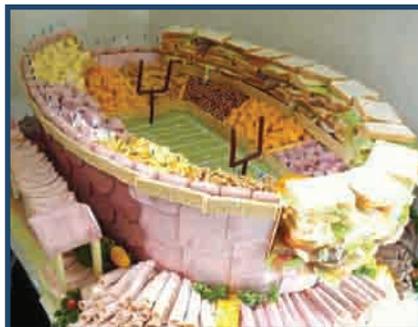
**Manasitrana kohaka ny menaka oliva:** misotroa iray sotrokely alohan'ny hatry. Manala fanaintainana, hanoanana, cholesterol ary tsy manafaingana ny fahanterana koa ny menaka oliva. Raha makafoka ianao dia afangaroy amin'ny rano iray vera ny menaka olive iray sotrokely dia sotroy. Tsy mba miraikitra koa ny sakafo endasina amin'ny menaka olive, raha atahoranao hiraikitra ny pâte dia alomy ao anaty rano misy menaka olive aloha.

▲ Jenny MAHAVINA

DINIHO TSARA !



Billard Africain !



▲ Recueillies par Tolotra RAOILIJON

SUDOKU

N° 20

7	5				8		9
	9					2	
4			2				5
3			4	9			1
8	1		3	7		5	4
5			2	8			7
2				9			3
	4						6
6		8			1		2

VALIN'NY N° 19

3	7	1	8	9	2	5	4	6
9	5	6	3	4	7	8	2	1
2	4	8	1	5	6	3	7	9
8	1	4	6	7	3	2	9	5
6	9	2	4	8	5	1	3	7
7	3	5	2	1	9	4	6	8
5	6	3	9	2	1	7	8	4
4	2	7	5	6	8	9	1	3
1	8	9	7	3	4	6	5	2



TAHIRY

Bulletin mensuel d'information et de liaison de la Direction Générale du Trésor

Directeur de Publication  
Orlando ROBIMANANA

Rédacteur en Chef  
Tiana RAJAONARIVONY RAMANOEL

Rédacteur en Chef Adjoint  
Voasary Ravo RAONIZAFINARIVO

Comité de Rédaction  
Jean Noël RANAIVOSON  
Haingotiana RAJEMISA  
Mbolatiana RAMAMONJISOA  
Hanitra RANDRIANIRINA  
Naomi RAIVONIRINA

Zoely Narindra RAKOTONINDRAINY  
Rivolala RANDRIANARIFIDY  
Yves RAKOTO  
Jean Damascène RABEOAVY  
Landy ANDRIAMIALIZAFY  
Tojo Hasina RAKOTOSALAMA  
Jenny MAHAVINA  
Haingotiana RAHANIRAKA  
Ony Nandrianina RABENANTOANDRO  
Mbolatiana ANDRIAMANALINA A.  
Tolotra RAOILIJON

Infographiste/P.A.O.  
HayDesign (haydesign@gmail.com)

Adresse  
Porte 311, Ministère des Finances et du Budget  
Antananarenina, 101 Antananarivo  
e-mail : tahirytresor@yahoo.fr – Tél. : 22 276 14  
Imprimé en 1 400 exemplaires